

Compte-rendu du Comité Social d'Administration  
 Local (CSAL) du 22 juin 2023

**SIE, déménagements  
 la DRFIP garde le cap**



Les élu.es de Solidaires Finances Publiques, de la CGT Finances Publiques et de l'alliance CFTC DGFIP/CGC DGFIP/CAP DGFIP étaient présent.es lors de cette seconde convocation qui avait pour ordre du jour :

- La mise en place de l'antenne SIE de Vierzon
- La mise en place des Centres de Contact des professionnels (CCPro) de Lisieux et Alençon
- les déménagements des SIE Paris 1-2, SIE Paris 3-4, PCE 1-2, PCE 3-4 sur le site de Notre-Dame des Victoires
- Le déménagement du SCAD sur le site de Londres

1°) Présentation du projet de création d'une antenne SIE à Vierzon (Cher) au 1<sup>er</sup> septembre 2023

Sont concernés les SIE 1-2, 8ème Ellysées, 8ème Madeleine et 17ème.

La création de cette antenne (comme celle de Fécamp l'année prochaine et des CCPros) nous avait été annoncée à l'occasion du CTL du 18/02/2022, et sans surprise, les craintes que nous avons alors exprimées ([lire le compte-rendu](#)) se concrétisent : rien n'est véritablement prêt et les effectifs formés ne sont pas au RDV.

Résultat : La Direction refuse de nous communiquer le projet de convention avec la DDFIP du Cher (*ça doit être la honte*), ainsi que le détail des chiffres. Tout juste avons nous appris que les missions partiront par paliers étalés sur un an :



Palliers	Mission	Commentaires
Palier 1 Au 04/09/2023	AVISIRS	Sauf procédures collectives
	RCTVA	Demandes inférieures ou égales à 3000€
Palier 2 Janvier 2024	RCTVA	Demandes inférieures ou égales à 5000€
Palier 3 Entre mai et septembre 2024	RCTVA	Toutes les demandes relevant du SIE
	Mise à jour des locaux CFE	Sauf certaines adresses particulières (à définir)
	Contentieux CET/IFER et rôles supplémentaires	Sauf certains contentieux complexes (à définir)

A terme, l'antenne devrait traiter 150 000 Avisirs annuels, ainsi que 15 000 demandes de remboursement de crédit de TVA. Cette volumétrie pour une cinquantaine d'agent.es a été fortement dénoncée par l'ensemble des élu.es présent.es. Il existe un vrai risque que cette antenne, par manque d moyens, se retrouve assez vite en difficulté. La Direction Générale n'a absolument pas calibré l'antenne entre les missions et les effectifs. Et les SIE de Paris garderont des tâches et missions durant plusieurs mois, alors que les emplois ont bel et bien été supprimés.

**Du coup *hic* ! la DRFIP envisage de reporter le départ de quelques semaines des collègues qui quittent ces SIE en mutation locale (et qui bien souvent ont vu leur poste supprimé), au risque de mettre en péril les services qui devaient les accueillir !**

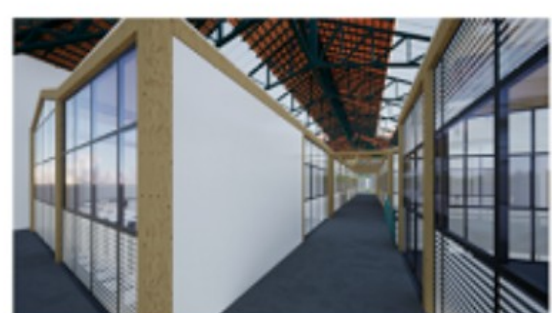
Grâce à notre expert venu spécialement du Cher, nous avons par ailleurs appris que 2 C stagiaires supplémentaires seront affectés à cette antenne suite au mouvement local. Ce qui porte à un total de 39 agent.es au 1<sup>er</sup> septembre 2023 : 14 issu.es du mouvement national, 9 stagiaires et 16 Contractuel.les. 9 stagiaires B devraient en outre rejoindre le service en 2024, portant l'effectif à 48 agent.es.

Enfin, cette antenne de Vierzon est clairement un contre-exemple parfait de la fameuse politique d'attractivité trop souvent mise en avant par la DGFIP. Cette antenne avait pour but de « vider les métropoles ». Résultat : aucun agent parisien n'a candidaté ([lire notre tract du 26/04/2023 sur le sujet](#)), notamment parce que les explications des services RH aux demandes des agent.es étaient contradictoires concernant en particulier la prime de restructuration, la DG ayant décidé d'en limiter drastiquement le nombre de bénéficiaires potentiels (on connaît la générosité de la DG concernant ses agent.es qu'elle sait récompenser).

Concernant les locaux de l'antenne de Vierzon :

Lors de la Formation Spécialisée du 17/03/2023 dans le département du Cher, les élus Solidaires Finances Publiques avaient voté contre cette implantation, car le cahier des charges n'était pas respecté et que les conditions d'installation des agents ne respectaient pas le Code du Travail (avec l'appui du Pôle Ergonomie), notamment au regard de l'article R4213-3 : *Les locaux destinés à être affectés au travail comportent à hauteur des yeux des baies transparentes donnant sur l'extérieur.*

Rappelez-vous [les photos de l'aquarium sans vue directe sur l'extérieur](#)



2°) Présentation du projet de création de centre de contacts des professionnels à Alençon (Orne) et Lisieux (Calvados) au 1<sup>er</sup> septembre 2023

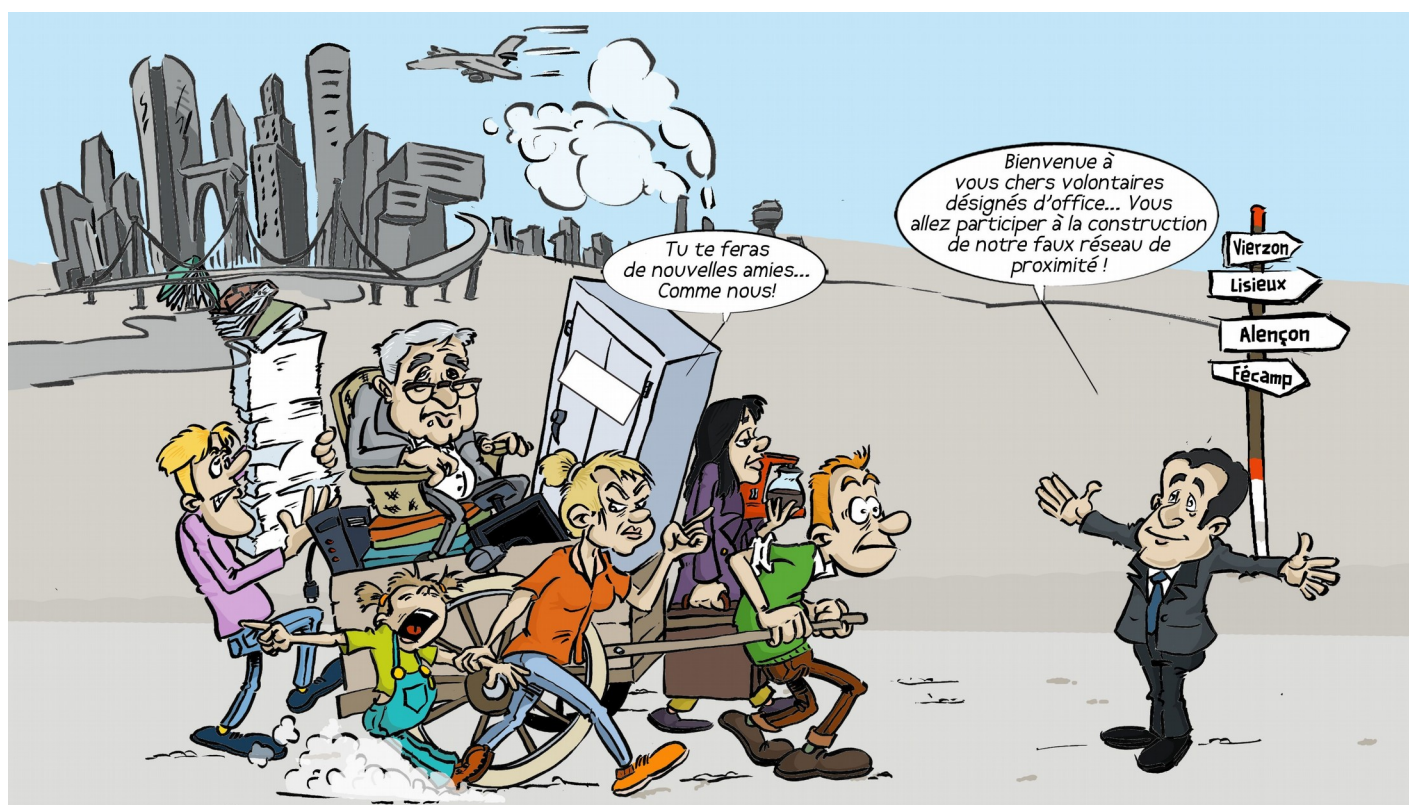
CC Pros Alençon
DRFiP 75 (9 SIE)
SIE Paris 1 <sup>er</sup> -2 <sup>e</sup>
SIE Paris 3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup>
SIE Paris 8 <sup>e</sup> Elysées
SIE Paris 8 <sup>e</sup> Madeleine
SIE Paris 10 <sup>e</sup>
SIE Paris 11 <sup>e</sup>
SIE Paris 12 <sup>e</sup>
SIE Paris 17 <sup>e</sup>
SIE Paris 20 <sup>e</sup>

CC Pros Lisieux
DRFiP 75 (10 SIE)
SIE Paris 6 <sup>e</sup> -7 <sup>e</sup>
SIE Paris 9 <sup>e</sup>
SIE Paris 5 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup>
SIE Paris 14 <sup>e</sup>
SIE Paris 15 <sup>e</sup> Est
SIE Paris 15 <sup>e</sup> Ouest
SIE Paris 16 <sup>e</sup> Nord
SIE Paris 16 <sup>e</sup> Sud
SIE Paris 18 <sup>e</sup>
SIE Paris 19 <sup>e</sup>

CCPro et antenne de Vierzon, même combat : nous avons appris que la formation des personnels qui y seront affectés (sorties d'école ou contractuel.es) va prendre 3 semaines début septembre, période durant laquelle les e-contacts vont s'accumuler. Parce que là non plus ces services n'ont pas été très attractifs.

Cela va entraîner un retard à l'allumage pour ces CCPro et également un transfert de missions en 3 vagues à l'automne (*pour Vierzon on parle de « paliers » et pour les CCPros on parle de « vagues », ou toute la créativité de la DGFIP*), sans compter que les « conseillers » (*c'est comme ça qu'on appelle ceux et celles qui répondent au téléphone dans les CCPro, ça fait plus pro!*) ne bénéficieront d'une formation de professionnalisation qu'en avril 2024

Encore un exemple du manque d'anticipation de la DG qui aura des conséquences sur les conditions de travail des collègues et sur le service public rendu aux contribuables.



### 3°) Présentation du projet de déménagement des SIE Paris 1-2, SIE Paris 3-4, PCE 1-2, PCE 3-4 sur le site de Notre-Dame des Victoires

Nos élu.es et expert.es ont interpellé la Direction sur plusieurs points. Tout d'abord sur les problèmes de fortes températures relevées régulièrement sur le site de NDV, et plus particulièrement sous la verrière. La densification des espaces de travail n'aidant pas, les collègues sont obligés de se déplacer dans d'autres pièces pour profiter des espaces climatisés pendant quelques minutes. La Direction affirme qu'elle travaille sans relâche à régler tous les problèmes de climatisation dès qu'ils sont connus et ce sur tous les sites de la DRFiP.

Un autre gros point noir soulevé par nos élu.es : la restauration collective. En prévision de la fermeture de Banque fin 2023, les collègues de Saint-Hyacinthe et Notre-Dame des Victoires se retrouvent sans solution de restauration collective à moins de 20 minutes. Nous avons également alerté la Direction sur les collègues en situation de mobilité réduite qui n'auront de fait pas accès à un restaurant AGRAF.

La DRFiP balaye le sujet d'un revers de main : pas de quart d'heure supplémentaire pour les collègues de Saint-Hyacinthe et instauration de « salle de convivialité » pour les agents souhaitant se restaurer sur place. Pire encore, la Direction n'apporte aucune solution pour les collègues en situation de handicap et leur propose même de participer au mouvement de mutation locale. Vous avez dit « mépris » ?

Solidaires Finances Publiques revendique un accès pour toutes et tous à la restauration collective sur tous les sites de la DRFiP Paris.

Nos élu.es Solidaires Finances Publiques Paris ont voté contre ce projet qui découle directement du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) et qui va encore plus dégrader les conditions de travail des agent.es.

### 4°) Présentation du projet de déménagement du service du contentieux d'appel déconcentré du site de Banque vers le site de Londres

Voilà un service qui initialement était situé à Londres, qui est venu à Banque il y a quelques années dans le cadre de la réorganisation de la DRFiP et notamment du PCFAJ. Puis qui dans le cadre du NRP devait retourner à Londres. Dont, à l'automne, on nous indiquait qu'il partait à NDV (on nous avait présenté l'installation), et qui finalement repart à Londres.

Magnifique !

Ce déménagement aura lieu du 18 au 23 septembre prochain.

Nos élu.es ont alerté la Direction sur l'absence de recensement des risques (DUERP) sur ce service. Ce recensement n'est pas optionnel, il s'agit d'une obligation légale.

Nous avons aussi demandé communication du nombre de m<sup>2</sup> par agent.e. Car si le SCAD devait partir à NDV, c'est bien qu'il manquait de place sur le site de Londres.

Aurait-on assez supprimé de postes dans les SIE et comprimé les PCE pour faire rentrer le SCAD au chausse-pied ?

Nos élu.es Solidaires Finances Publiques Paris ont voté contre ce projet.

